VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHÉRON

CONSEIL MUNICIPAL
DECISION DU MAIRE

N° 98/26 : ACCEPTATION D'UN DON DE PIANO

Le Maire de La Roque d'Anthéron,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L2122-22,
Vu la délibération n°26/23 portant délégation de compétences du conseil municipal au maire,
Vu le courrier daté du 17 novembre 2026 d'une habitante proposant le don d'un piano Hoffman & Czerny, numéro de série 48575, à la commune,
Considérant l'intérêt de ce don pour les activités pédagogiques et musicales de l'école de musique municipale Anne Sylvestre,
Considérant que ce don n'est grevé d'aucune condition ou charge,

DÉCIDE

D'ACCEPTER le don, à titre gratuit, d'un piano droit de marque Hofmann & Czerny, numéro de série 48575.

D'AFFECTER ce piano à l'école de musique municipale Anne Sylvestre pour les besoins de ses activités pédagogiques et musicales.

DE FIXER la valeur comptable de ce bien à 800 €.

DE PROCEDER à son inscription à l'inventaire du patrimoine mobilier communal et à sa prise en compte dans les écritures comptables conformément aux règles applicables.

Fait à La Roque d'Anthéron, le 18 novembre 2026

Le Maire :

Jean-Pierre SERRUS

Acte rendu exécutoire après télétransmission
En Sous-Préfecture le : 20/11/26
Et de la publication ou notification le : 20/11/2026.

Conformément à l'article R421-5 du Code de Justice Administrative, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité. Les tiers peuvent également contester cette décision devant le tribunal administratif compétent. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Commune de La Roque d'Anthéron
Tél : 04 42 95 70 70 - Télécopie : 04 42 50 53 19
Hôtel de Ville – 2, avenue de l'Europe Unie
13640 La Roque d'Anthéron

REÇU EN PREFECTURE
le 20/11/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-013-211300843-20261118-DEC_98_26_C

Ref. 201503 Berger-Levrault (1012)